

# CTP 37, le recrutement des cadres

Mettre en relation les compétences des cadres et les besoins des entreprises, voilà l'objectif de Joël Chipon et de la trentaine d'adhérents que compte l'association CTP 37, dont le siège social est à la maison des Associations, rue Louis-Blot.

Créée en 1993, Compétences et Temps Partagé 37 a aidé environ 600 cadres, entré 40 et 60 ans, dont 65 à 70 % ont retrouvé du travail avec une méthode efficace. Une réunion hebdomadaire permet de faire le point sur les démarches ef-

fectuées la semaine précédente et représente un soutien moral et psychologique pour ces cadres en recherche d'emploi, ils ne sont pas seuls et leur motivation est ravivée.

Les membres de CTP 37 se regroupent par deux ou trois personnes pour prendre des rendez-vous téléphoniques avec les managers, directeurs des relations humaines et vont présenter l'association, démontrer qu'ils constituent un réseau de ressources qualifiées et traquent les emplois cachés, des postes à pourvoir et leurs

profils. Une fiche de visite est rédigée.

Les nouveaux adhérents sont formés en session d'intégration de quatre jours, ils apprennent à connaître le fonctionnement de CTP 37, à acquérir un langage commun et maîtriser les techniques, à créer une dynamique de groupe, à s'intégrer au groupement, à revoir leur CV et sa pertinence, passent une simulation d'entretien d'embauche. CTP 37 reçoit des propositions de stages d'organismes de formation. Des demandeurs d'em-

ploi sont envoyés par le Pôle emploi. Elle est un sas de transition pour mieux rebondir. Les activités programmées lors de cette réunion hebdomadaire permettent aux adhérents de « remettre le pied à l'étrier » dans le monde du travail. Un réseau est constitué avec une efficacité importante. Tous les adhérents sont des bénévoles et l'association n'a pas de ressources, excepté les 50 € de cotisation. Pour les personnes intéressées par CTP 37, contactez Joël Chipon, le président, ou Alain Pasquier, le secrétaire, au 02.47.42.51.11, un rendez-vous sera fixé pour vous présenter en détail l'association et répondre aux questions. Vous pourrez ensuite assister à la réunion de travail des adhérents qui se tient tous les mardis matins à 9 h 30 dans les locaux de Saint-Cyr-sur-Loire.



Les adhérents.